



TOURING PLONGÉE STRASBOURG

17, rue d'Orbey 67 100 STRASBOURG
Tél & Fax : 03 88 91 95 19
E-mail : contact@touring-plongee-strasbourg.fr
<http://www.touring-plongee-strasbourg.fr>

SAISON 2016 / 2017

Début des activités : **11 septembre 2016**
Assemblée Générale : **18 novembre 2016**
Clôture de la saison : **31 août 2017**

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

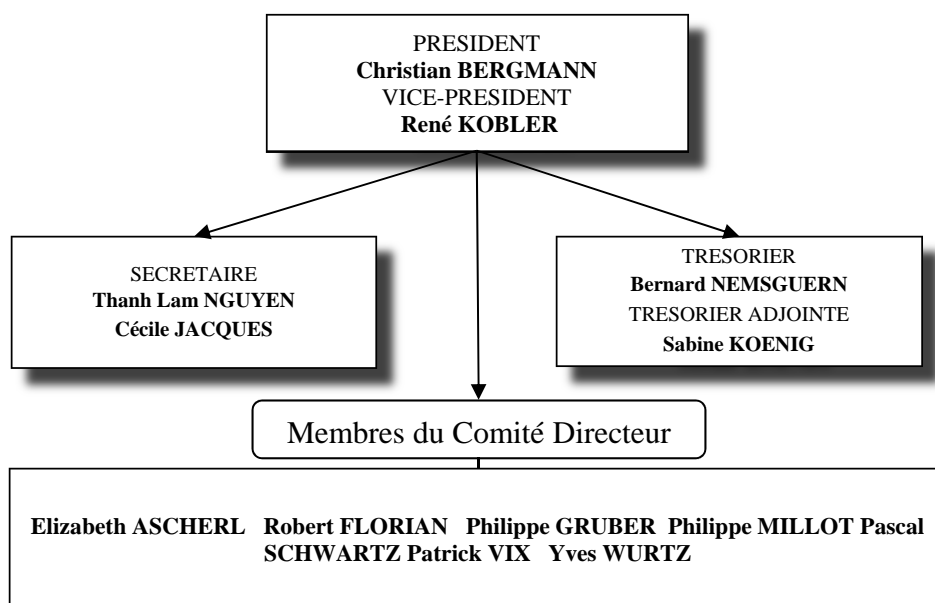
Pour pouvoir participer aux activités du T P S il faut :

- Etre âgé de 12 ans minimum et savoir nager.
- Etre membre du T P S et remplir le bulletin d'adhésion, signé par un tuteur pour les mineurs.
- Fournir une copie du certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique établi par un médecin du sport ou un médecin fédéral, elle sera conservée par le Club.
- Souscrire la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F F E S S M) signée par un tuteur pour les moins de 18 ans.



Pour des raisons de responsabilité et d'assurance, aucun plongeur ne peut être admis à participer aux activités du Club sans qu'il soit à jour de cotisation et qu'il ait passé une visite médicale, la licence fédérale ne sera délivrée que sur présentation du certificat médical.

2. ORGANISATION DU CLUB



- L'équipe d'encadrement:

ASCHERL Elizabeth	GRUBER Philippe	REBAHI Kamel	WURTZ Yves
BERGMANN Christian	JAMALÉDINE Oussama	SCHNEIDER Marc	
BERGMANN Pascale	KOBLER René	SCHWARTZ Pascal	
BOLZE Frédéric	MATHIS Pierre	SCHILT Christophe	
CELLUN Joël	NEMSGUERN Bernard	VIERUS Pierre	
FLORIAN Robert	NGUYEN Thanh Lam	VIX Patrick	

- L'équipe technique compresseur:

ASIMUS Christophe	KOBLER René	VIX Patrick
CELLUN Joël	EHRHART Philippe	WURTZ Yves

- Les medecins fédéraux du club:

MARTIN Jean Claude - Tél. : 03 88 32 48 78
SCHOCH Anne Pascale - Tél. : 03 88 28 32 40
CURZOLA Ugo - Tél. 03 88 56 49 31

3. L'ENSEIGNEMENT (Responsable: Christian BERGMANN)

3.1 Initiation en piscine : 2 sessions par an, septembre à février - février à juin.

Sous la direction de moniteurs et d'initiateurs diplômés, elle a pour but de donner les connaissances de base pour la pratique de la plongée. Elle débouche sur l'obtention du **NIVEAU 1** de la FFESSM.

Les séances d'entraînement ont lieu tous les **lundis de 20h à 21h30**, à la **Piscine Municipale** de Strasbourg Boulevard de la Victoire et **un samedi sur deux de 17h00 à 18h00** à la **Piscine de Schiltigheim**.

Pour la bonne marche des entraînements, veuillez respecter les horaires.

Pour permettre une progression régulière, il est nécessaire de suivre tous les cours afin d'acquérir les connaissances indispensables pour pratiquer la plongée dans les meilleures conditions.

La première séance du stage est consacrée aux informations techniques sur le déroulement de l'enseignement et le matériel à acquérir. Les élèves devront acheter le petit matériel (palmes, masque, tuba).

3.2 Perfectionnement en gravière

Accessible à tous les plongeurs titulaires du Niveau 1 de la FFESSM.

Ces activités ont lieu le **dimanche matin** à la base de plongée du T P S à Plobsheim.

Elles permettent la préparation des brevets **NIVEAU II - III - IV** ainsi que les brevets pédagogiques de la FFESSM **Initiateur Club et Monitorats Fédéraux**. Rendez-vous à **8H15** à la piscine Municipale pour le retrait du matériel, départ pour la gravière à **8H30**.

En complément du petit matériel, les plongeurs devront acquérir du matériel supplémentaire tel que : combinaison, gilet de stabilisation (SSG), profondimètre, montre, lampe, etc... Prévoir une ceinture et **3 à 4 Kg de plomb** pour compenser la flottabilité de la combinaison.

Pour les activités en milieu naturel, les règles de sécurité sont renforcées et il est demandé à chaque plongeur de se conformer rigoureusement aux directives des responsables et au règlement en vigueur à la base de Plobsheim, notamment le stationnement des véhicules d'un seul côté du chemin. Les autorités ayant renforcé le contrôle des clubs, lors des séances d'entraînement ou d'exploration chaque participant devra être en possession de ses documents; licence, certificat médical de moins d'un an et le justificatif de son niveau de plongeur. Cette règle s'applique également à l'encadrement qui est en plus responsable de l'organisation des séances d'entraînement, plongée ou des autres activités sportives.



Le règlement intérieur précise qu'en dehors de toutes sorties programmées par le club, les plongées individuelles sont interdites à la base de Plobsheim ainsi que dans les autres plans d'eau.

(Le règlement intérieur et les statuts du club sont affichés et disponibles sur le site du club)

3.3 Les cours théoriques

L'enseignement pratique est complété par des cours théoriques assurés par des moniteurs, ils ont lieu les jeudis de **19H30 à 21 H** dans les locaux de l'IUT Louis Pasteur Allée d'Athènes à Schiltigheim.

Ces cours permettent d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la pratique de la plongée en toute sécurité (2 cours Niveau 1; 5 cours Niv. 2; 16 cours Niv. 4 et des cours de formation pédagogique).



La participation régulière aux cours théoriques, dont le programme sera communiqué ultérieurement, est obligatoire pour se présenter aux sessions d'examen.

4. LE MATERIEL (Responsables: René KOBLER)

Le club met à la disposition de ses membres :

- 1 compresseur 35 m3/h équipé de bouteilles tampons.
- 35 bouteilles de plongée.
- 32 détendeurs.
- 1 équipements d'oxygénothérapie.

Les membres du TPS peuvent emprunter des scaphandres à la journée ou à la semaine.

Afin de respecter les normes de sécurité fédérales, le prêt de scaphandre à la semaine n'est possible qu'à partir du niveau 3 de plongeur.

5. LES ACTIVITES SPORTIVES

L'assurance complémentaire, catégorie Loisir 1 toutes disciplines de la F.F.E.S.S.M, est obligatoire pour participer aux compétitions des activités suivantes, elle est incluse dans le prix de la cotisation pour le groupe perfectionné. Ces activités nécessitent des aptitudes techniques et sportives.

5.1. Nage avec Palmes (Responsables: Bernard NEMSGUERN - Kamel REBAHI)

Une séance d'entraînement a lieu tous les **samedi de 10h à 11h** à la piscine du boulevard Clémenceau. (entrée par la rue Ehrmann). Cette séance s'adresse aux débutants ainsi qu'aux plongeurs confirmés. Matériel : Palmes, masque, tuba, bonnet de bain (obligatoire pour les hommes et femmes) et sandalettes de piscine.

5.2. Orientation Subaquatique (Responsable: René KOBLER)

Des séances d'initiation permettent aux plongeurs d'acquérir les notions de bases indispensables pour s'orienter lors de leurs plongées. D'autre part des compétitions sur parcours avec et sans repères sont organisées suivant un calendrier qui sera communiqué en début de saison.

5.3. Nage en Eau Vive (Responsable: Philippe GRUBER - Marc SCHNEIDER)

Des séances d'initiation et des sorties sont organisées sous la responsabilité exclusive de Marc Schneider ou Philippe Gruber, les dates seront précisées en fonction des lâchers d'eau. La NEV se pratique principalement sur les cours d'eau de la région (Huningue) ou des Alpes.

6. BIOLOGIE SUBAQUATIQUE (Responsable: Christian BERGMANN)

Des soirées de projections et des stages de biologie d'eau douce et marine sont programmés. Ces séances permettent de découvrir et d'approfondir la connaissance de la vie dans des milieux subaquatiques contribuant au développement de comportements respectueux du milieu subaquatique.

7. COMMUNICATION PROMOTION

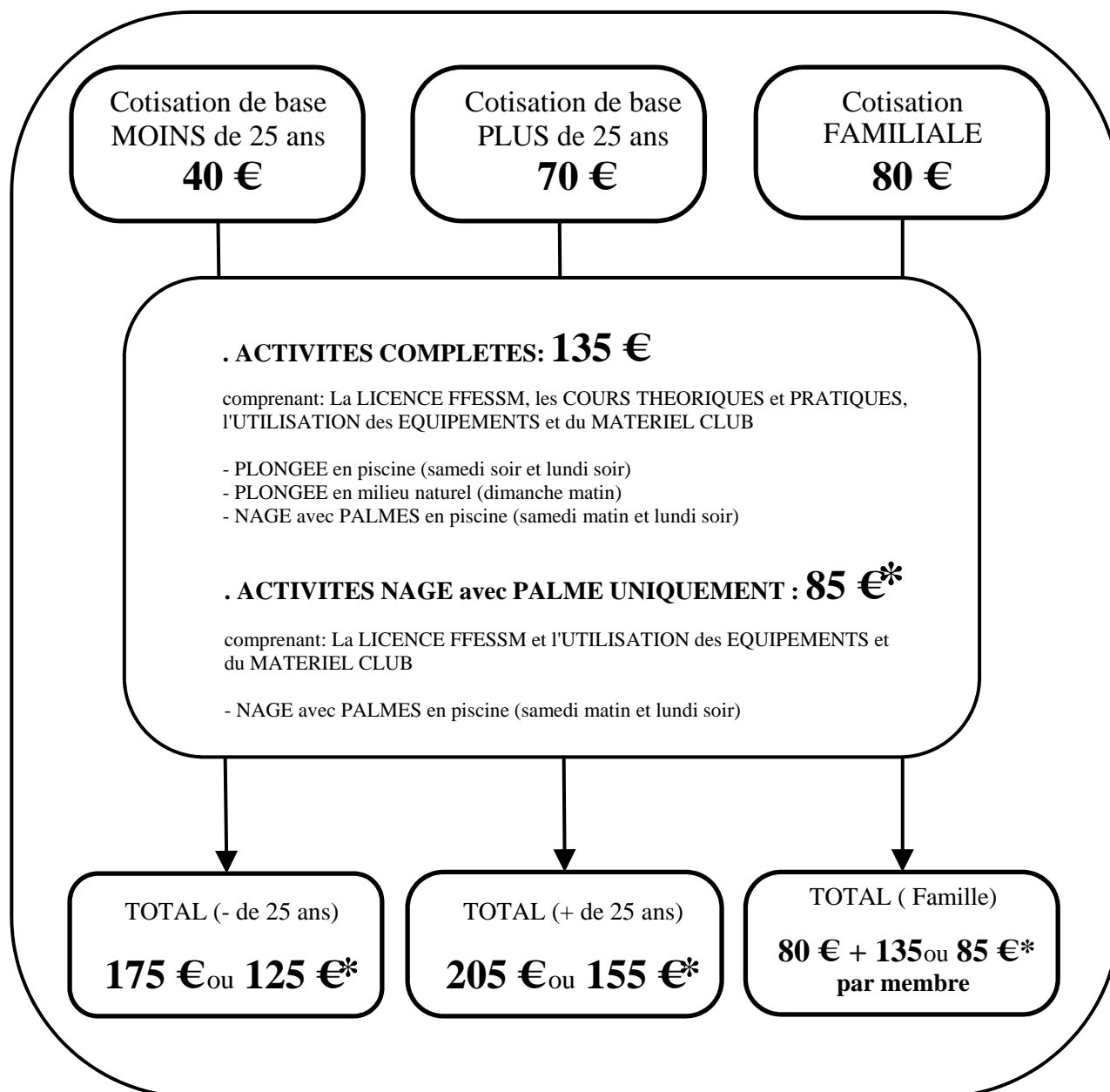
Gestion et amination du site du TPS (**Responsable: Philippe MILLOT**)

Gestion et animation de la page facebook (**Responsable: Cécile JACQUES**)

8. SORTIES, VOYAGES ET ANIMATIONS (**Responsable: Philippe GRUBER - Yves WURTZ**)

En dehors des plongées d'entraînement, le club propose un programme d'animation (soirées récréatives, plongées sous glace, week-end et stages en mer), des voyages club sont également organisés.

TARIFS SAISON 2016 / 2017



Pendant la saison, la communication des informations se fait verbalement au cours des séances d'entraînement, par l'envoi de courriel, par affichage et sur le site du club.